

LISTE DE LA FÉDÉRATION DES PROPRIÉTAIRES DU GALOP

PROPRIÉTAIRES ET ÉLEVEURS UNIS AU BÉNÉFICE DE TOUTES LES DISCIPLINES ET DE TOUTES LES RACES

Constituée de propriétaires impliqués, acteurs des courses au quotidien, notre liste regroupe de nombreuses sensibilités. Nos candidats ont une réelle connaissance des enjeux et des problématiques auxquels sont confrontés les propriétaires.

LES CANDIDATS



Jean
de
CHEFFONTAINES



Paul
COUDERC



Sylvain
VIDAL



Laurent
BENOÎT



Yvette
PANTALL



Antoine
GRONFIER



Alain
CHOPARD



Pauline
DAVID



Benoît
JEFFROY



Pauline
MENGES

LES SUPPLÉANTS



Alexis
ADAMIAN



Tangi
SALIOU



Philippe-Jacques
GIRAUD



Guillaume
VITSE

RACING IN FRANCE ?

You have a vote too! Every four years, you have the opportunity to decide who will represent your interests at France Galop. You can vote electronically. Your vote for the « Fédération des Propriétaires du Galop » supports the only international owner's association which is active and representative.

Our association is a group of men and women which offers real support to its members, and which works shoulder to shoulder with the French Thoroughbred Breeders Association.

Our priority is making your life easier as an owner, with France Galop and with trainers, bloodstock agents and other providers.

LES DÉFIS À RELEVER

- Baisse continue des effectifs à l'entraînement de 1.600 chevaux en 10 ans, soit une réduction de 15%.
- Erosion du nombre annuel de partants : 10.000 sur 10 ans, soit une baisse de 13%.
- Effondrement du nombre de parieurs : 3,2 millions en 2022 contre 6,5 millions au début des années 2000.
- Pénurie de personnel d'écurie.
- Concurrence de la FDJ et contexte inflationniste pesant sur les dépenses de loisir.
- Risques sur le financement des encouragements.

NOTRE MOTIVATION

Propriétaires et propriétaires-éleveurs, nous sommes unis et engagés à défendre TOUS les propriétaires, toutes les disciplines et toutes les races, dans l'intérêt général, et à relever les défis auxquels le Galop doit faire face.

POURQUOI NOTRE ASSOCIATION ET NOS CANDIDATS ?

- Nos membres sont des propriétaires ou propriétaires-éleveurs actifs, légitimes dans l'exercice de leurs mandats associatifs à France Galop et dans les Conseils du Cheval / Equidés en régions.
- Ils travaillent sur le terrain et sont impliqués dans la conduite et l'animation des hippodromes en régions, au contact direct et permanent des acteurs des courses.

PROPRIÉTAIRES ET ÉLEVEURS UNIS AU BÉNÉFICE DE TOUTES LES DISCIPLINES ET DE TOUTES LES RACES

NOS OBJECTIFS POUR LE GALOP

1. INVESTIR EN PRIORITÉ DANS LE RECRUTEMENT ET LA FIDÉLISATION DES PROPRIÉTAIRES :

- Recruter en France et à l'étranger de nouveaux propriétaires de façon volontariste et organisée.
- Coordonner le pilotage de la promotion du galop français et de la recherche de nouveaux propriétaires en associant au FRBC tous les acteurs (propriétaires, éleveurs, entraîneurs, courtiers, organisme de ventes, etc.).
- Mieux connaître les propriétaires, reconnaître la diversité de leurs profils pour répondre aux attentes de chacun.
- Promouvoir la multipropriété (contrats d'association, écuries de groupe).
- Fidéliser les propriétaires :
 - Valoriser le propriétaire dans la victoire,
 - Renforcer l'attractivité du nouveau Longchamp pour en faire un vrai lieu de rencontre et de convivialité,
 - Redonner leur lustre aux grandes réunions régionales, en les positionnant à une place de choix dans le calendrier,
 - Améliorer l'offre de restauration sur les hippodromes parisiens et l'adapter à chaque segment de clientèle.

2. **ACCÉLÉRER LA VITESSE DE TRANSFORMATION DU PMU** : densification du réseau de points de vente, introduction plus rapide de nouvelles offres de jeux sur le marché, recrutement d'une clientèle plus jeune, modernisation de l'image.

3. **ASSURER L'AVENIR DE L'OBSTACLE**, en menant un véritable diagnostic partagé de la situation existante et une refonte du programme.

ET AUSSI ...

4. REDONNER CONFIANCE AUX PROPRIÉTAIRES EN L'INTÉGRITÉ DE NOTRE DISCIPLINE,

en mettant en place une charte des soins et traitements du cheval de courses (traçabilité vétérinaire), en optimisant le contrôle anti-dopage et en associant tous les socio-professionnels aux réflexions de France-Galop sur le bien-être équin.

5. **MAINTENIR LE SYSTÈME DE PRIMES PROPRIÉTAIRES** et évaluer la répartition des encouragements afin d'en assurer un meilleur ciblage.

6. **MODERNISER LA GOUVERNANCE DE FRANCE GALOP**, en ouvrant le conseil d'administration à des personnalités extérieures qualifiées, en impliquant les instances dans l'élaboration du plan stratégique et en créant un comité d'investissement indépendant.

7. **DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DES COURSES**, en travaillant avec l'AFASEC à la définition de ses missions et en veillant à l'efficacité des moyens qui lui sont alloués.

8. **POURSUIVRE LES DÉMARCHES POUR UN RETOUR À UN TAUX DE TVA RÉDUIT**. Le passage au taux réduit pour l'élevage mérite un coup de chapeau, mais l'essentiel reste à gagner, en obtenant la réduction du taux applicable aux ventes de yearlings et aussi aux frais d'entraînement.

9. **PROMOUVOIR LES COURSES AMATEURS ET LES COURSES DE PONEYS**, vivier de passionnés et de futurs acteurs de la filière (propriétaires, commissaires, dirigeants d'hippodromes et bénévoles, jockeys, ...).